

Nouvelles doses,
nouveaux usages

Herbicide



Herbicide anti-dicotylédones
de post-levée des jeunes luzernes,
trèfles blancs et trèfles violets

EMBUTONE® RL

400



Numéro d'autorisation
N° 2080039

Composition
400 g/L 2,4-DB (sel de sodium)

Formulation
Concentré Soluble (SL)

Conditionnements disponibles
2x10 litres

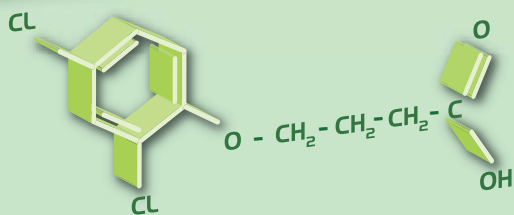
Toutes les infos sur
www.cheminova.fr

 **CHEMINOVA**
HELPING YOU GROW

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

EMBUTONE® RL 400

Herbicide



Acide 4-(2,4-dichlorophénoxy) butyrique (sel d'amine)

Mode d'action :

le 2,4-DB est hydrolysé en 2,4-D dans les plantes sensibles.

Le 2,4-D migre alors vers les centres de croissance des plantes et bloque le développement cellulaire

Groupe HRAC : O

Indications d'usages autorisés :

Cultures	Usages	Doses	ZNT	DAR*
Luzerne	Désherbage 1 application maximum par an	4,5 l/ha	5 mètres	60 jours
Trèfle Blanc Trèfle Violet		4,5 l/ha	5 mètres	60 jours
Cultures Porte-Graines Lotier - Sainfoin		4,5 l/ha	5 mètres	NC

*Délai Avant Récolte

Conditions de traitement (stades et conseils d'application) :

Luzerne	Traiter dès que possible à partir de la 1 ^{ère} feuille trifoliée et avant la 5 ^{ème} feuille trifoliée. En cas de levée hétérogène, attendre que l'ensemble de la culture ait atteint le stade 1 ^{ère} feuille trifoliée.
Trèfle Violet et Trèfle Blanc	Traiter à partir de la 3 ^{ème} feuille trifoliée et jusqu'au stade émission des pousses latérales

Spectre d'efficacité

	Stade jeune	Stade développé
Arroche	■	■
Capselle	■	■
Carotte	■	■
Chardon*	■	■
Chénopode	■	■
Coquelicot	■	■
Fumeterre	■	■
Gaillet	■	■
Géranium	■	■
Helminthie	■	■
Laiteron annuel	■	■
Liseron	■	■
Matricaire	■	■
Mouron Rouge	■	■
Moutarde blanche	■	■
Moutarde noire	■	■
Oseille	■	■
Pensée Sauvage	■	■
Petite Ortie	■	■
Pissenlit	■	■
Plantain	■	■
Prêle	■	■
Ravenelle	■	■
Renoncule des champs	■	■
Renoncule rampante	■	■
Autres renoncules	■	■
Renouée des Oiseaux	■	■
Renouée liseron	■	■
Renouée persicaire	■	■
Repousses de colza	■	■
Rumex à feuilles obtues	■	■
Sanve	■	■
Senecion	■	■
Tabouret des champs	■	■
Véronique	■	■
Xantium	■	■

Précautions au cours de l'emploi

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc...) les hormones herbicides risquent de provoquer au voisinage de la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tournesol, tabac, légumineuses, pommes de terre de plants, etc...). Il faut donc éviter l'entraînement du produit en prenant toutes les précautions nécessaires. Ne traiter que par temps calme, sans vent. Traiter de préférence à une température inférieure à 20°C à l'ombre et, en aucun cas au-delà de 25°C à l'ombre.

Après emploi

Nettoyer très soigneusement et rincer le pulvérisateur aussitôt, après le traitement. Procéder à trois rinçages à l'eau en faisant fonctionner la pompe de telle sorte que l'eau nettoie tous les organes et les tuyaux du pulvérisateur. Pendant cette opération, les jets seront dévissés et nettoyés séparément. Si l'appareil sert à d'autres traitements, ajouter à l'eau du deuxième rinçage 2 % d'un mouillant du commerce.

Numéro d'autorisation

N° 2080039

Composition

400 g/l de 2,4-DB (Sel de sodium)

Formulation

Concentré Soluble (SL)

Classification

- N Dangereux pour l'environnement
- Xn Nocif
- R22 Nocif en cas d'ingestion
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage



LES POINTS FORTS

- Une parfaite sélectivité des cultures
- Une maîtrise des repousses de colza sans égal

Avantages

- Moins d'emballages
- Moins de CO² émis
- Plus concentré
- Plus d'hectares désherbés

Fiche de données de sécurité disponible sur : www.quickfds.com ou sur www.phytodata.fr
Consulter les Limites Maximales de Résidus sur internet en se reportant à l'adresse suivante :
http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm

© Homologation et marque déposée de
AH MARKS AND COMPANY LIMITED

CHEMINOVA
HELPING YOU GROW